



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/28
Document de travail 2
15 février 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

Istamboul, 25-26 mars 1987

ORDRE DU JOUR ANNOTE

PNUE

Athènes, 1987

Ordre du jour annoté

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat figure dans le document: UNEP/BUR/28, Document de travail 1.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

Un rapport écrit sur l'état d'avancement du PAM couvrant la période septembre 1986 - mars 1987 sera distribué sous la cote "Document de travail 3". Le Coordonnateur sera appelé à mettre en évidence les principaux développements et problèmes apparus depuis la dernière réunion du Bureau. Le Bureau sera prié de commenter le rapport et d'en prendre note.

Point 3 de l'ordre du jour - Orientation du Programme et allègement de la composante institutionnelle et administrative

Une note du Directeur exécutif figurant dans le "Document de travail 4" sera soumise au Bureau en vue d'être commentée.

Point 4 de l'ordre du jour - Projet de Calendrier du Programme 1986-1995

Le Calendrier du Programme 1986-1995, que le Bureau a examiné lors de sa dernière réunion, a été distribué aux Parties contractantes le 20 août 1986 et le 23 septembre 1986 en vue de leurs commentaires. Une version révisée, comprenant les commentaires reçus, figure dans le Document de travail 5.

Point 5 de l'ordre du jour - Méthodes de rechange de calcul des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Fondée sur les commentaires du Bureau, une nouvelle version du document sur les méthodes de rechange figure dans le Document de travail 6 que le Bureau sera appelé à commenter.

Point 6 de l'ordre du jour - Inauguration officielle du Centre régional d'activités pour les aires spécialement protégées, Salamambo, Tunisie

Au cours des réunions de 1986 (Madrid, mars et septembre 1986), le Bureau avait désigné S.E. M. Abdul-Hamid Munajid de Syrie (Vice-Président) pour le représenter à l'inauguration officielle du Centre en 1986. Les arrangements d'ordre institutionnel ont été terminés et, après consultation avec le Directeur du Centre et le Vice-Président du Bureau, l'inauguration officielle du Centre a eu lieu le 13 février 1987. Les détails de l'inauguration figurent dans le Document de travail 7.

Point 7 de l'ordre du jour - Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes

Le Coordonnateur fera part au Bureau de l'état d'avancement des préparatifs effectués en vue de la prochaine réunion des Parties contractantes prévue pour être tenue à Athènes du 7 au 11 septembre 1987. Le Secrétariat a préparé un ordre du jour provisoire (Document de travail 8). Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur, le Directeur exécutif requiert l'accord du Bureau sur l'ordre du jour provisoire de la réunion des Parties contractantes.

Point 8 de l'ordre du jour - Prolongation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour une période supplémentaire de 2 ans

La Quatrième réunion des Parties contractantes avait demandé une prolongation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 1987. Etant donné que la Cinquième réunion des Parties contractantes aura lieu en septembre 1987, après la réunion du Conseil d'administration du PNUE (Nairobi, 9-18 juin 1987), il est demandé au Bureau de recommander la prolongation du Fonds jusqu'au 31 décembre 1989.

Point 9 de l'ordre du jour - Lieu et date de la prochaine réunion du Bureau

Il sera demandé au Bureau de décider de la date et du lieu de sa prochaine réunion.

Point 10 de l'ordre du jour - Questions diverses

Le Bureau pourra examiner toute autre question d'importance pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 11 de l'ordre du jour - Rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis au Bureau en vue de son adoption.